

Direction Générale des Douanes



13 7 9
CIRCULAIRE N°.....MEF/DOUANES

17 JAN 2008

(DIFFUSION GENERALE)

Objet. : Démarrage de la marche en double
du SYDAM WORLD dans les bureaux
de Vridi Pétrole et Yamoussoukro Pétrole.

En vue du démarrage du SYDAM WORLD, le **28 janvier 2008** dans les bureaux de Douanes de Vridi Pétrole et de Yamoussoukro Pétrole, j'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers qu'une marche en double est prévue du **21 au 27 Janvier 2008**.

Pendant cette période, tous les documents (manifestes, déclarations, bordereaux, etc.) établis dans le SYDAM devront être passés à l'identique dans le SYDAM WORLD.

La déclaration levée dans le SYDAM et la déclaration correspondante en SYDAM WORLD devront être déposées en même temps et devront avoir le même numéro de répertoire.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente qui prend effet à compter du **21 Janvier 2008**.

Toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

Ampliations :

- MEF/CAB
- FEDRMAR
- FNIS-CI
- Chambre Cce et d'Industrie
- EMACI
- APEXI
- Syndicat des Transitaires s/c SAGA-CI
- FENADIS
- Représentation des Douanes Maliennes
- Synd.PME Transit s/c Gold Transit
- BIVAC/COTECNA

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

COL. MAJOR K. GNAMIEN

